

Direction du Logement et de l'Habitat
Sous-Direction de l'Habitat

Bureau de la Protection des Locaux
d'Habitation

Paris, le 1^{er} DEC. 2019

Maître DEMEZOY

9, rue Le Tasse

75116 PARIS

Affaire suivie par :

[REDACTED]
103, avenue de France
75013 PARIS
Tél : 01 42 76 72 56 –
dlh-bplh@paris.fr

N° DOSSIER [REDACTED]

Maître,

J'accuse réception de votre courrier du 2 novembre 2019 qui fait suite à notre courrier du 1^{er} août 2019 adressé à Mme [REDACTED] propriétaire d'un local situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis [REDACTED] Paris [REDACTED]me.

Au vu des éléments transmis, je vous informe que je procède au classement de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

François PLOTTIN
Chef du Bureau de la Protection des locaux
d'habitation
Le Chef du Bureau de la Protection des Locaux d'Habitation


François PLOTTIN